

CONDITIONS GENERALES DE VENTE S2ES

1- Généralités

La passation d'une commande implique l'acceptation sans réserve de la part du client des présentes conditions de vente qui prévalent sur toutes conditions d'achats et tous autres documents du client, sauf conditions particulières convenues entre les parties et ayant fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part.

2- Prix

Les prix sont établis sur la base des conditions économiques indiquées dans les offres.

Les prix facturés sont ceux en vigueur d'après les tarifs ou barèmes applicables le jour de la mise à disposition des produits. Ils s'entendent nets, hors taxes et frais accessoires en sus.

3- Commande

Toute commande ne deviendra définitive qu'une fois confirmée par écrit soit par courrier, fax ou email. L'acceptation d'un devis vaut également pour commande. Un accusé de réception sera retourné seulement dans le cas où le délai de livraison ne correspond pas à la demande du client ou à notre délai habituel.

4 -Prestations

Toutes nos prestations sur site ou en atelier (diagnostic de panne, réparation, mise en service, etc...), devront faire l'objet d'une commande ou d'une demande d'intervention écrite.

Nos prestations réalisées hors garanties, maintenance préventive ou corrective incluses dans un contrat, seront facturées sur la base des forfaits en vigueur. Ces forfaits couvrent les frais de déplacement, de séjour, de temps passé à l'exception des fournitures qui seront facturées en sus (hors conditions particulières des contrats).

5 -Livraison

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et leur non respect ne saurait en aucun cas donner lieu à une annulation de la vente ou au paiement de pénalités ou de dommages et intérêts.

Des frais de transport seront appliqués à hauteur de 25 € HT pour toute commande inférieure à 305 € HT.

Des livraisons express sont possibles sur simple demande mais entraînent un coût supplémentaire à la charge du client.

Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. Il appartient au client de vérifier les colis à leur arrivée et d'émettre des réserves s'il y a lieu sur les documents de transport ou auprès du transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 3 jours suivants la livraison. A défaut aucune réclamation ne pourra être prise en compte par notre société, celles-ci devront également nous être formulées dans les 3 jours suivants la réception des marchandises.

6- Conditions de règlement

Le règlement des factures se fait au comptant pour la 1^{ère} commande et à réception de facture pour les commandes suivantes. D'autres délais de paiement sont négociés lors de l'ouverture d'un compte. Dans tous les cas, aucun escompte n'est accordé pour règlement anticipé. Le règlement est réalisé par l'encaissement effectif du prix, la remise de tout effet ne constituant pas un paiement. Tout retard de paiement entraînera de plein droit l'exigibilité d'intérêts correspondants au taux légal appliqué par la BCE majoré de 10 points et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (conformément aux articles L441.6 et D441.5 du Code du Commerce).

Nous nous réservons le droit de suspendre nos livraisons ou tout travaux en cours jusqu'au paiement intégral des sommes dues.

7- Retours

Aucun retour ne pourra être effectué sans avoir au préalable fait une demande d'autorisation de retour auprès de nos services. Après acceptation (avec ou sans abattement) des deux parties, le matériel devra nous être retourné franco de port, dans son emballage d'origine non endommagé accompagné du bon de retour correspondant, dans les 10 jours suivants la réception du bon de retour.

N'est pas autorisé pour retour le matériel livré depuis plus de 6 mois et le matériel de fabrication spéciale.

8- Garanties

Le matériel est garanti contre tous vices de fabrication pendant un an à compter de sa date de livraison, sauf garantie étendue du fabricant.

Notre garantie est limitée à la réparation ou au remplacement du matériel reconnu défectueux par notre service technique ou notre fabricant.

La garantie ne s'applique pas aux pannes qui résulteraient de l'usure anormale des appareils, de détériorations ou d'accidents provenant de négligences, de défaut de surveillance ou d'entretien et d'utilisation non conforme, du non-respect des schémas de branchement et indications données ou de tout démontage ou manipulation faite sans nous consulter.

La réparation, la modification ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger le délai de celle-ci.

Nous déclinons toute responsabilité en ce qui concerne les conséquences dommageables pouvant résulter de l'utilisation de nos produits.

9- SAV

Pour tout produit défectueux retourné nécessitant une réparation, un diagnostic sera réalisé et un devis sera envoyé. La réparation ne sera effectuée qu'après réception du devis accepté accompagné d'un bon de commande de réparation. En cas de refus, le matériel sera détruit ou retourné en l'état au choix du client (coût du renvoi à la charge du client).

10- Réserve de propriété

En application de l'article 2367 et suivants du code civil, les marchandises livrées restent la propriété de la société S2ES jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts. Toutefois, dès la livraison desdites marchandises, l'acquéreur en deviendra responsable et en supportera les risques.

11- Juridiction compétente

Pour toute contestation, qu'elle qu'en soit la nature, relative à une vente de la société et à l'application ou l'interprétation des présentes Conditions Générales de Ventes, seul sera compétent le Tribunal de Commerce de Bordeaux.